

Mis en ligne le 27/05/2025



Le Président du Syndicat Mixte
de l'Ouvèze Provençale

A

Mesdames, Messieurs les
délégués, membres du
Bureau du SMOP

Entrechaux, le 27 MAI 2025

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

Une réunion du **bureau syndical** est organisée dans les **locaux du SMOP à Entrechaux** le :

Mercredi 04 juin 2025 à 9h00

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir y assister. L'ordre du jour est le suivant :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Décision du Bureau

1. Attribution du marché en procédure adaptée relatif aux travaux de gestion et restauration de la végétation des berges et des bancs sédimentaires du bassin de l'Ouvèze – M 2025-06-T

Préparation du Comité Syndical du 18 juin 2025

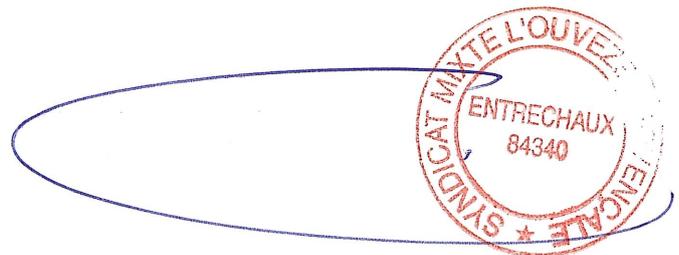
2. Adoption du Compte Financier Unique (CFU)
3. Adhésion au CEREMA

Questions diverses

4. Etats des recettes et dépenses au 20/05/2025

Comptant sur votre indispensable présence, je vous prie de croire, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-François PERILHOU



**POUR ASSURER LA BONNE TENUE DU BUREAU ET LES CONDITIONS DE QUORUM, MERCI DE
CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE**